Objectif Nouveau Gr

► 1 mars 2016 - N°41

PAYS : France
PAGE(S) : 80-81
SURFACE : 133 %
PERIODICITE : Trimestriel

RUBRIQUE : Grand paris express

UN LEVIER ÉCONOMIQUE POUR LA MÉTROPOLE

Le Grand Paris Express va raccourcir les distances entre les grands hubs économiques franciliens, mieux desservir pôles d'emplois et secteurs résidentiels, et constituer de nouvelles centralités. 115 000 emplois pourraient être créés d'ici 2030.

PAR CLAIRE DUROY

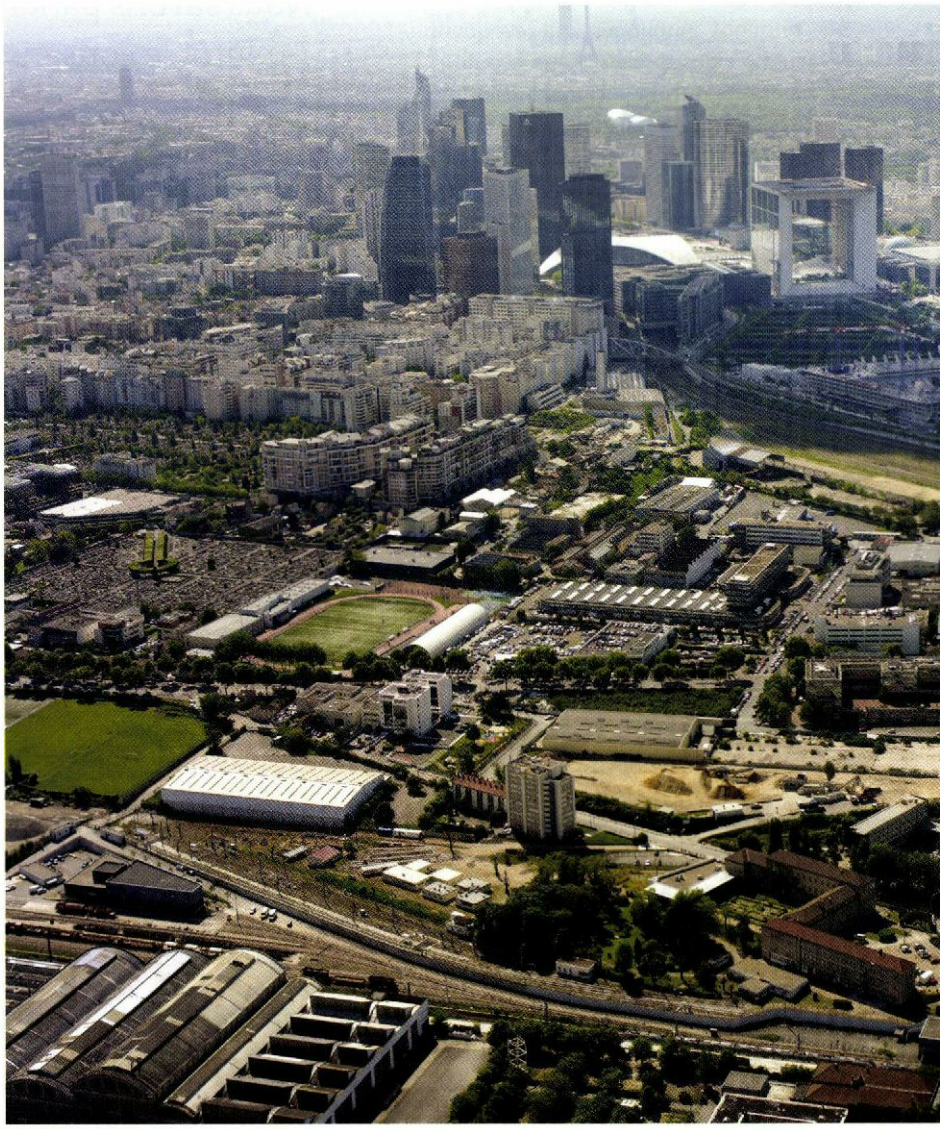

Tous droits de reproduction réservés

Objectif Nouveau Gr

PAYS : France
PAGE(S) : 80-81
SURFACE : 133 %
PERIODICITE : Trimestriel

RUBRIQUE : Grand paris express

► 1 mars 2016 - N°41

La connexion du quartier d'affaires de La Défense au réseau du Grand Paris Express permettra de développer le quartier des Groues, à Nanterre. L'Etablissement public d'aménagement de La Défense et de Seine-Arche (Epadesa) présentera une maquette du projet d'aménagement lors du Mipim. L'addition des 68 périmètres d'aménagement autour des gares représente une surface supérieure à celle de Paris intra-muros.

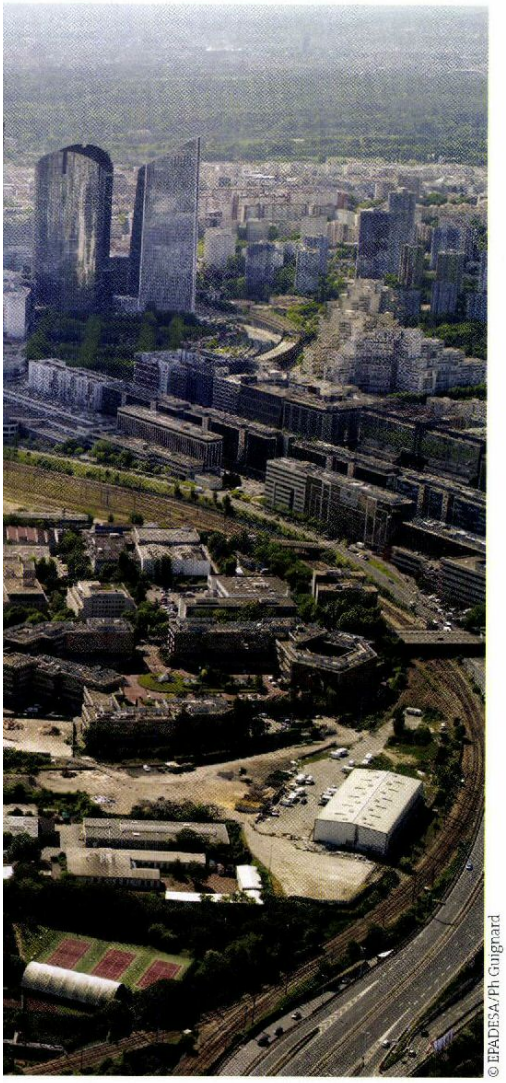

© EPADESA/Ph Guignard

Les déclinistes ont tort. Les mauvais esprits qui prédisent la fin des haricots n'ont qu'à observer les grands potentiels que recèle le Grand Paris où travaillent 130 000 chercheurs. C'est presque autant qu'à la Silicon Valley (140 000) et beaucoup plus qu'à Londres (30 000). « Il faut développer l'économie de la connaissance », explique Jean-Claude Prager, directeur des études économiques à la Société du Grand Paris. « L'attractivité internationale de la France sera renforcée si elle développe ses secteurs d'innovation ainsi que leur accessibilité. C'est un signal pour alerter les investisseurs. » D'ici 2023, avec le Grand Paris Express, les grands hubs franciliens seront mieux reliés les uns aux autres et plus ouverts sur le monde. « Les secteurs les plus importants en termes de potentiel sont aujourd'hui Saclay, Roissy et Gonnesse, situé entre deux aéroports. En améliorant l'attractivité de ces secteurs, on consolide les emplois existants et l'on en crée d'autres. Ainsi, 115 000 emplois pourraient être créés d'ici 2030 », prévoit l'économiste.

DE LA CROISSANCE TOUT AU LONG DU TRACÉ

« Ce métro va apporter deux choses importantes, souligne Jean-Claude Prager. Un bénéfice en matière de transport, qui fait qu'on ira plus vite d'un point à un autre. Et des bénéfices sociaux et urbains car on va ajouter 200 kilomètres de lignes à un réseau qui en comporte déjà 400 (métro + RER).

L'Île-de-France était jusqu'alors irriguée par un réseau de transport en commun constitué de radiales, allant du centre de Paris vers l'extérieur, ce qui compliquait considérablement les circulations inter-banlieues. Ce nouveau réseau en rocade va desservir les grandes plates-formes d'emploi, y compris au cœur de la Capitale grâce aux interconnexions et donc désenclaver les territoires les plus défavorisés de l'Île-de-France. »

Cette infrastructure en forme d'anneaux va attirer la croissance tout au long de son tracé, car chaque gare va devenir une nouvelle centralité dans les territoires traversés et stimuler la construction de logements et d'activités dans son périmètre. Car ces quartiers comptent de nombreuses réserves foncières où bâtir. Il faut désormais organiser intelligemment cette croissance et les élus doivent s'y prendre à l'avance en choisissant ce qu'ils souhaitent pour leur territoire, plutôt que de laisser faire les promoteurs faute d'avoir élaboré une stratégie préalable.

DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT INSCRITS DANS LA LOI

La loi du Grand Paris de 2010 a prévu la construction de 70 000 logements supplémentaires par an en Île-de-France.

« C'est crucial ! Cela permettra de rattraper l'insuffisance du renouvellement du parc immobilier constatée depuis les années quatre-vingt-dix, poursuit Jean-Claude Prager. Aujourd'hui, la production de logements bon marché est une condition du développement de l'emploi dans les métropoles. Sinon, les prix risquent de monter, ce qui provoquera une hausse des salaires et un effet d'éviction aux yeux des investisseurs internationaux. Une étude de la Banque de France(1) a estimé que le différentiel de compétitivité entre la France et l'Allemagne était fortement lié au coût du logement. »

(1) « L'impact de l'évolution des prix immobiliers sur les coûts salariaux. Comparaison France-Allemagne », Juan Carluccio, direction des Études microéconomiques et structurelles, Bulletin de la Banque de France • N° 196 • 2e trimestre 2014.

10% DE PIB EN PLUS

En 2011, le produit intérieur brut (PIB) francilien s'élevait à 601 milliards d'euros en valeur, soit 30 % du PIB métropolitain. La population francilienne, avec 11 900 000 habitants, ne représente que 19 % des habitants en France métropolitaine (source : Insee).
Selon les économistes de la Société du Grand Paris, le nouveau réseau pourrait accélérer cette dynamique et produire 10 % de PIB en plus pour l'Île-de-France. Le PIB étant de 600 Md€, ils estiment qu'au minimum le GPE générera 60 Md€ de richesses en plus de la croissance normale et également 100 000 emplois supplémentaires à terme. Grâce à une mécanique de redistribution, environ 8 % de cette richesse supplémentaire seront répartis sur le reste du territoire national.

Tous droits de reproduction réservés